

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE**

**MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE  
CENTRE MILITAIRE DE L'INGÉNIERIE ET DE  
DÉVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES**

**LA DEUXIEME (02) MISE EN DEMEURE  
AVANT RESILIATION**

Le BET " SAETEM- HAMZA NASREDDIN" , sis à la cité Tafna, rue si Mosedek, N°15/ ORAN, titulaire de la convention N°175/2022 du 23/11/2022, portant sur « l'étude d'expertise d'un bâtiment à Yellel/RELIZANE/2°RM » est mis en demeure, suite à:

**- Non réponse aux appels du maitre de l'ouvrage pour la notification de l'O.D.S.**

Ce bureau d'études est sommé de prendre toutes les dispositions nécessaires pour redresser la situation, dans un délai de **huit (08) jours**, à compter de la date de publication de la présente mise en demeure.

Faute d'obtempérer aux injonctions de la présente, le **Centre Militaire de l'Ingénierie et de Développement des Infrastructures/1°RM**, procédera à l'application des mesures coercitives prévues par la réglementation en vigueur.